

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 février 2019

Demande de subvention auprès de la Région pour le financement d'un réseau de chaleur bois

Un réseau de chaleur bois pour les bâtiments communaux permettra de remplacer les 3 anciennes chaudières situées à l'école, à la résidence du Pont vieux et à l'ancienne Poste. Il alimentera également l'ancienne grange Druo où sera située la micro-crèche. Coût estimatif du projet 290 000€ avec 50% de subventions. Economie évaluée d'environ 8000€/an en coût de chauffage (retour sur investissement environ 15 ans). Les travaux seront effectués en lien avec ceux de l'école, du nouveau parking et de la micro-crèche.

Transfert des voiries du lotissement de Laveissière de la Société Dom'aulim

Rétrocession de la voirie de la cité à la commune. Il s'agit d'une régularisation, cette formalité n'ayant pas été validée officiellement mais l'entretien étant assuré par la Commune depuis longtemps.

Modification d'un itinéraire du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Afin de limiter l'utilisation de la route goudronnée par les randonneurs, le tracé « Entre Cère et Goul » est modifié au niveau des Huttes.

Indemnité au fermier dans le cadre de l'achat d'une parcelle à Monsieur de Miramon.

Suite à l'achat d'une bande de terrain de 1289m² pour un parking à l'arrière de la salle multi-activités, une indemnité doit être versée au fermier. Elle sera calculée au prorata du temps restant à courir du bail à ferme.

Signature d'un contrat d'apprentissage spécialisé

Suite à un stage effectué dans les services communaux, le stagiaire et son établissement proposent un contrat d'apprentissage pour la préparation d'un CAP « jardinier-paysagiste ». Ce stage sera effectué sous la tutelle d'un agent et rémunéré selon les règles des contrats d'apprentissage avec une aide financière supplémentaire dont bénéficient les travailleurs handicapés.

Questions diverses

- Demande de subvention Fonds Cantal Solidaire nouvelle tranche 2019-2021. Pour l'année 2019 la demande d'aide portera sur un projet d'amélioration du cœur de village entrant dans ce cadre.
- Validation du plan de financement de la grange Druo
Dans le cadre de l'aménagement de ce bâtiment avec la Communauté de communes, il convient de valider le plan de financement prévisionnel et sa répartition :
Coût global : 543 000 € HT dont 240 000€ HT pour la Communauté de Communes et 303 000€ HT pour la Commune de Polminhac auxquels s'ajoutent les honoraires de 36 000€ HT
La part communale sera financée de la façon suivante (sous réserve d'accord des subventions)

- DETR 2019 : 90 000 €
 - FONDS CANTAL SOLIDAIRE 2018 : 19 000 €
 - RURALITE ETAT : 49 000 €
 - REGION : 20 000 €
- Le complément sera assuré par l'emprunt et l'auto-financement

Toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité.